



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU GCVC LE 4 octobre 2019 au HES-SO Sierre Noês

Comité

M. Jean-Paul VARONE, Président du GCVC
Mme Françoise MAYE, membre
M. Francis JUILLARD caissier
Mme Madeleine FELLIN, secrétaire

CoMus

Mme Marie-Chantal RUDAZ, CoMus
Mme Romaine. ZORN METRAILLER, CoMus

Chorales présentent :

Echo de Miège – Echo des Montagnes Montana – Edelweiss Muraz- Thérésia Noês –
Léonardine – Ste Cécile de Sierre – La Cantilène – Chorale Sédunoise de Sion – Cécilienne
Venthône – Ste Cécile de Sion – Espérance St Maurice du Laques – Ste Cécile de Bramois
Jeunes de Bramois – Ste Hymnemode – Valaisanne de Grimisuat – Cécila de Grône – Espérance
de Chalais – St. Georges de Chermignon . La Cécilia de Chippis – Choeur de Muzot Veyras –
choeur hommes de Lens.

Invités :

Monsieur **Eddy BENEY** – Conseiller municipal de Sierre, en charge du dicastère
Aménagement du territoire et urbanisme
Monsieur **Laurent BOVIER** . Président de la FSCV
Monsieur **Fabrice GOETTIER** Président d'organisation du Festival de Noês en 2020

Excusés :

Jean-David Waeber – Joséphine Waeber – Régis Moos – Isabelle Salamin-Rion – Samuel Emery
Barbara Mabillard – Carole Masson – Christiane Clavien- Sandrine Barras – José Michellod

22 chorales adultes et 10 chorales enfants

Présents : 21 chorales adultes
1 chorale enfant
40 délégués

1-. Bienvenue

- a) Jean Paul Varone ouvre cette assemblée et remercie la commune de Sierre-Noês , le CO du Festival de Noês, ainsi que les membres de la Thérésia de Noês, pour la possibilité offerte d'utiliser une salle de HES-SO Sierre ainsi que pour le verre de l'amitié. Ce verre, offert par la ville de Sierre, sera servi à la fin de la séance.

- b) Message de bienvenue de Monsieur **Eddy Beney** "L Aménagement du territoire et Urbaniste" de la ville de Sierre :

Celui-ci fait une brève présentation de la ville de Sierre, une des villes la plus ensoleillée et la plus sèches de Suisse. Il nous parle un peu de son développement dans le domaine du tourisme et de la formation au niveau supérieur. Il la présente aussi comme une ville en mouvement dans son processus d'urbanisation douce. Il souhaite à tous un excellent 68ème Festival de chant.

c) Ensuite, l'assemblée fait une minute de silence à la mémoire de Monsieur Firmin **Morard**, président de la Concordia d'Ayent, décédé pendant cet été. Le comité de la Concordia a nommé Monsieur Régis Moos comme président pour lui succéder.

d) Jean-Paul apporte une petite correction à l'ordre du jour au point 9.4- Festival élargi ou réduit : attribution du festival 2021.

e) **L'ordre du jour est accepté**

Jean Paul remercie Madeleine pour le travail effectué et pour sa présence malgré son séjour actuel à la Clinique Bernoise de Montana.

2.- Nomination de deux scrutateurs : Frédéric DEBONS et Christian LUGON

3.- Approbation du PV de l'AG de Miège du 28.9.2018

Approbation du PV par applaudissements

4.- Bilan sur du 67ème Festival 2019 à Miège

- Rapport est lu par Jean Paul Varone qui remercie l'Echo de Miège pour ce magnifique festival 2019
-

5.- Lecture_des_comptes .. Francis Juillard caissier GCVC

- Responsable des finances, **Francis Juillard** donne lecture et commente les comptes annuels :

- Arretés au 30.9.2019

Capital du 1.10.2018	CHF	22'563.90
perte	CHF	1'387.40
<u>CAPITAL au 30.9.2019</u>	<u>CHF</u>	<u>21'176.50</u>

Rapport des vérificatrices des comptes :

Lecture du rapport de Mesdames Andrée SOLTANI et Sarah GEREMIA,

Ont procédé à la vérification des comptes de l'année 2018-2019 selon le mandat qui leur a été confié. Elles recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au caissier , au comité et à elles-mêmes Elles remercient Francis JUILLARD pour son excellent travail.

Approbation des comptes à main levée, les comptes sont approuvés

6.- Cotisation annuelle : a été acceptée à CHF 220.00

7.- Admission et démission :

deux démissions au sein du comité :

Isabelle Salamin a commencé en 2013 à la commission de musique. Elle était responsable de la Schola. Nous la remercions pour son excellent travail. Etant donné son absence lors de cette AG nous lui ferons parvenir son présent.

Romaine Zorn-Métraiier a commencé en 2012, Durant 7 ans elle apporté au sein du Comité toutes ces compétences musicales et humaines.

Excellente pianiste, elle était responsable du jury. Nous la remercions pour son excellent travail au sein du GCVC.

Nous lui offrons un petit présent. (lettre de démission de Romaine jointe).

Au niveau des chœurs : démission du chœur des jeunes GANEA –(lettre en annexe)

Admission :

Le Comité propose pour la CoMu la candidature du directeur du Chœur Ste Cécile de Sierre, **Monsieur Tahina Mikaela Randriamparany** absent ce jour.

L'assemblée accepte sa nomination au sein du GCVC.

Donc nous cherchons vivement des nouveaux membres rapidement auprès des chorales, pour la CoMus et le comité du GCVC.

Marie Chantal Rudaz remercie toutes les chorales d'avoir renvoyé toutes les inscriptions dans le délai demandé.

8.1- Festival de Noël 2020

Patrick GOETTIER président d'organisation du Festival de Noël souhaite

la bienvenue à tous.

“C’est au nom de la société la Thérésia et de son Président Serge Cornuz que je m’adresse à vous.

Nous allons vous accueillir le 24 et 25 avril 2020, le slogan de la Thérésia est la force de la voie. Malgré des effectifs très réduits, La Thérésia s’implique dans la vie Culturelle de Noês et ce festival 2020 est un challenge pour cette société. .

De l’histoire de No!es, nous retenons que ce sont des familles du Val d’Anniviers qui pratiquaient la transhumance qui sont venues s’y établir, vivant de la vigne de l’élevage et l’agriculture.

Les villageois décidèrent de construire une église dédiée à Sainte Thérèse de Lisieux et restaurée en 2015, c’est elle qui sera un lieu important pour la journée du festival

Nous mettrons tout en oeuvre pour vous accueillir, aux mieux

Et nous vous remercions déjà de votre présence lors du 68ème festival de 2020.*

8.2- Présentation du règlement du festival de Noês 2020 (doc.annexe)

- correction : 5 choeurs et non 4.

- prix de la carte de fête est de CHF 45.- est accepté

Le règlement du Festival de Noês 2020 a été accepté

Nous précisons que toutes les chorales ont reçus tous les documents par email,

8.-3 Présentation du jury :

Nous ne pouvons pas donner les noms du jury pour le festival 2020, puisque ceux-ci changent après quatre ans, Monsieur Tahina a pris contact avec des membres susceptibles de constituer le jury pour notre festival 2020.

8.-4 Présentation des chants :

Nouveaux chants profanes : à charge des chorales

- Choeurs mixtes : “Chanson de chez nous” Musique : Damien Luy

Paroles : Michel Rolin

Référence pour la commande : EMB 2924

- Choeurs d’hommes : “le goût de la terre” Charly Torche

Texte Robert F. Rudin

Référence pour commande : G 324

Editions Labatiaz case postale 112 1890 Saint Maurice

Chant repris ;

Choeurs mixtes : ***Notre Père*** musique Duruflé
Reference commande : DU 14075 (Labatiaz)

Choeurs d'hommes : **"Seigneur, habite ma vie"** Musique Jean Mamie
Référence commande : CH2190 (Editions Schola Cantorum)

8.-5 Messe du Festival . les informations suivront

8.-6 Présentation festival des enfants :

- Joséphine Waeber nous fera suivre les informations
- Un préavis favorable du département est reçu pour le vendredi après midi.

8.-7 Présentation cours "pose de voix " par Marie Chantal RUDAZ(CoMus)

- Cours se feront de 3 matinées, de 3 heures au

Lycée de la Planta à Sion

Samedi 16 novembre 2019

Samedi 30 novembre 2019

Samedi 7 décembre 2019

La limite des inscriptions est fixée au 31 octobre 2019

9.- Festival élargi ou réduit : par Jean-Paul Varone

*Depuis plus de 2 ans, cette idée à fait son chemin, les choses ont évoluées
Le travail accompli a été apprécié par les présidents et directeurs lors de la séance
d'information fin août à Veyras.*

*L'information a bien suivi auprès des chanteurs. L'idée d'une formule à choix pour
la société organisatrice "festival réduit ou élargi a été bien acceptée.*

*C'est pour cette raison que ce soir, nous pouvons prendre une décision avec
sérénité, car rien n'est figé. Cette solution à choix est raisonnable et rationnelle
Ce que soulève Sacha Follonier, dans son analyse, sont des points qui peuvent
être modifiés ou modulables et réalisables dans un festival élargi ou réduit selon
le choix de la société organisatrice.*

*Cette nouvelle formule à choix est un outil qui reste ajustable en tout temps,
C'est une base de travail. Le chant, la fête, la convivialité doivent rester au coeur de
décision.*

Êtes vous d'accord pour laisser le choix d'organiser : un festival réduit ou élargi.

Oui – 25
Contraires 3

Les sociétés organisatrices ne changeront pas dans le tableau ci joint à ce PV mais nous allons reprendre le tournus des groupes. Tout est ouvert dans le groupe, rien n'est figé. Les chorales seront averties en temps voulu.
L'idée c'est d'avancer et non de reculer.

Sacha desire prendre la parole, malgré les documents qu'il a fait parvenir par email aux membres quelques heures avant l'AG.

9.3. Corrections des statuts suite à la decision prise :

2.- Buts – d'organiser un festival par année, selon l'une des deux formules (festival élargi ou réduit)

25.- Définition et participation :

1 a . Le festival du Groupement a lieu en règle générale chaque année sauf l'année de la fête cantonale des chanteurs du Valais.

1 b. Les sociétés organisatrices annonceront leur choix de l'organisation deux ans à l'avance.

2 . Les sociétés ont l'obligation de participer au festival en respectant le choix de la société organisatrice,

9.4- Attribution festival 2021:

- Le chœur mixte La Caecilia de Chippis, le président Pascal Tschopp et son directeur Thierry Epiney, son comité et ces chanteurs font se lancer à cette nouvelle aventure du Festival réduit en 2021.

10.- Message Laurent BOVIER président de la Fédération cantonale

Bonjour à tous et heureux d'assister à vos débats, je vais vous donner diverses informations :

- Concert des quatuors 2019, le 17 novembre à 17h à l'Eglise de Riddes

- Débat forum sur l'avenir des chœurs paroissiaux en Valais, animé par le Vicaire Général Pierre-Yves Maillard : salle paroissiale de Fully le 13 novembre 2019 à 19h30
- Reprise des cours d'initiation des chefs de chœurs.
- Frapp festival en 2020
- Annoncer tout changement au sein de votre chœur avant fin novembre 2019 au plus tard au 31 décembre 2019
- Vu qu'il y a des problèmes informatiques pour entrer dans le site, Monsieur Bovier
- L'Assemblée Générale est fixée au 28 mars 2020, le lieu suivra, mais sûrement dans le Haut Valais.
- Fête cantonale 2022 à Martigny, le programme est bien avancé, la société organisatrice est le Chœur de Dames la Romaine. Il y aura des changements : les concerts ateliers auront lieu le dimanche matin et il y aura des nouveautés l'après midi.
- En 2026 nous auront non pas un festival réduit mais super élargi, car c'est notre Groupement qui organise la Fête Cantonale des Chanteurs.

11.- DIVERS :

- Liste des jubilaires – donner le plus rapidement possible
- Mise à jour des sociétés : faire suivre à la secrétaire
- Les frais de participation pour les sociétés organisatrices seront revus.
- On remercie le groupe de travail du Festival Newlook pour leur implication durant 2 ans.
- Pour le jury lors de la Fête Cantonale on ne prend pas des membres valaisans pour assurer le plus d'impartialité possible.

Jean Paul Varone remercie tout le monde et clôt la séance, un verre de l'amitié est servi par les membres de la Thérèsia.

GVCV la secrétaire
Madeleine Fellin – Veyras novembre 2019

